



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2025-530

PUBLIÉ LE 4 SEPTEMBRE 2025

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France / Unité départementale de Paris**

75-2025-09-04-00001 - Ordre du jour MODIFICATIF de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Paris - Réunion du vendredi 26 septembre 2025 (1 page)

Page 3

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet / Service de la coordination des affaires parisiennes-Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

75-2025-08-11-00011 - Arrêté préfectoral portant autorisation d'appel à la générosité du public du Fonds de dotation Yohan Serfaty (2 pages)

Page 5

## **Préfecture de Police / Direction des usagers et des polices administratives**

75-2025-08-19-00008 - Arrêté 2025-0998 du 19 août 2025 portant création d'une liste d'établissements recevant du public dont la visite périodique initialement prévue en 2026 sera anticipée en 2025 (15 pages)

Page 8

Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et des  
transports d'Île-de-France

75-2025-09-04-00001

Ordre du jour MODIFICATIF de la Commission  
Départementale d'Aménagement Commercial  
(CDAC) de Paris - Réunion du vendredi 26  
septembre 2025



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France  
Unité départementale de Paris**

*Commission départementale d'aménagement commercial de Paris*

## **ORDRE DU JOUR - MODIFICATIF**

**Réunion du vendredi 26 septembre 2025  
Salle Paul DELOUVRIER - 7<sup>e</sup> étage**

- 9h30**      **Création d'une moyenne surface de secteur 2 de 2 099 m<sup>2</sup> de surface de vente à l enseigne TIFFANY&CO située au 7, rue de la Paix - 75002 PARIS.**  
*Dossier n° A75-2025-252*
- 10h15**      **Création d'une moyenne surface de secteur 1 à l enseigne LIDL, de 1 556 m<sup>2</sup> de surface de vente, située au 10, place de la République - 75011 PARIS.**  
*Dossier n° D75-2025-251*
- 11h00**      **Extension de 1 666 m<sup>2</sup> de la surface de vente de l ensemble commercial BEAUPASSAGE, de secteur 1 et 2, par re-commercialisation de locaux vacants concernant 2 moyennes surfaces (744 m<sup>2</sup> et 575 m<sup>2</sup>) et 2 boutiques, pour atteindre une surface de vente totale de 2 932 m<sup>2</sup> comportant 3 moyennes surfaces (760 m<sup>2</sup>, 743 m<sup>2</sup> et 575 m<sup>2</sup>) et 4 boutiques. Cet ensemble commercial est situé 14, boulevard Raspail / 53-57A, rue de Grenelle / 83-85, rue du Bac - 75007 PARIS.**  
*Dossier n° D75-2025-253*
- 11h30**      **Extension de 255 m<sup>2</sup> d'une moyenne surface de vente de secteur 2 à l enseigne MONCLER portant sa surface de vente de 857 m<sup>2</sup> à 1 112 m<sup>2</sup>, située au 119, avenue des Champs-Élysées dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**  
*Dossier n° A75-2025-254*

Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
préfecture de Paris-Cabinet

75-2025-08-11-00011

Arrêté préfectoral portant autorisation d'appel à  
la générosité du public du Fonds de dotation  
Yohan Serfaty



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET**

**Service de la coordination des affaires parisiennes  
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

Arrêté préfectoral portant autorisation  
d'appel à la générosité du public du Fonds de dotation Yohan Serfaty

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris,  
Commandeur de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, et notamment son article 140 ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 2022-813 du 16 mai 2022, modifiant le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation, et notamment les articles 11 et suivants ;

Vu le décret n°2019-504 du 22 mai 2019 fixant les seuils de la déclaration préalable et d'établissement du compte emploi annuel des ressources collectées auprès du public par les organismes faisant appel public à la générosité ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité ;

Vu la demande du Fonds de dotation Yohan Serfaty sollicitant l'autorisation de faire appel à la générosité du public, reçue le 20 juin 2025, complétée le 28 juillet 2025 ;

Considérant que l'objectif du présent appel à la générosité du public est lié à la création d'un Prix Yohan Serfaty en partenariat avec l'Association pour le Développement des Arts de la Mode et destiné à soutenir un.e jeune designer de mode.

Sur la proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

.../...

1/2

L'identifiant au registre national des fondations, fondations d'entreprise et fonds de dotation (dit RNF) est :  
075-FDD-00158-07

Référence du fonds de dotation : FD1806 / Dossier n° 24869446

Arrêté préfectoral portant autorisation d'appel à la générosité du public

## **ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le Fonds de dotation Yohan Serfaty est autorisé à faire appel à la générosité du public à compter du 4 septembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2024.

**ARTICLE 2 :** Conformément à la réglementation en vigueur, le fonds de dotation a l'obligation d'intégrer dans ses comptes annuels un compte emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration, à compter d'un montant de 153 000 € conformément aux décret et arrêté du 22 mai 2019.

Le compte emploi ressources doit être présenté suivant les modalités fixées par le décret et l'arrêté ministériel du 22 mai 2019.

**ARTICLE 3 :** La présente autorisation pourra être retirée ou abrogée en cas de manquement aux règles régissant les fonds de dotation et/ou à la réglementation relative aux appels à la générosité du public.

**ARTICLE 4 :** Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de 2 mois.

**ARTICLE 5 :** Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de Paris ([www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr)), et notifié aux personnes visées à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

Fait à Paris, le jeudi 4 septembre 2025

**Pour le préfet de la région d'Île de France,  
préfet de Paris et par délégation  
Le chef du bureau des élections,  
du mécénat et de la réglementation économique**

Signé

**Mohamed SOLTANI**

2/2

L'identifiant au registre national des fondations, fondations d'entreprise et fonds de dotation (dit RNF) est :  
075-FDD-00158-07

Référence du fonds de dotation : FD1806 / Dossier n° 24869446

Arrêté préfectoral portant autorisation d'appel à la générosité du public

Préfecture de Police

75-2025-08-19-00008

Arrêté 2025-0998 du 19 août 2025 portant création d'une liste d'établissements recevant du public dont la visite périodique initialement prévue en 2026 sera anticipée en 2025



**PRÉFECTURE  
DE POLICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction des usagers  
et des polices administratives  
Sous-direction de la sécurité du public  
Bureau des établissements recevant du public**

**Arrêté n° 2025-0998  
du 19 août 2025  
portant création d'une liste d'établissements recevant du public dont la visite périodique  
initialement prévue en 2026 sera anticipée en 2025**

Le Préfet de Police,

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment son article R. 143-41 ;

**Vu** le décret n° 95-260 du 08 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination du Préfet de Police - M. Laurent NUNEZ ;

**Vu** l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

**Vu** l'arrêté du 22 juin 1990 modifié portant approbation des dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

**Vu** l'arrêté [n°2023-00819 du 10 juillet 2023 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des usagers et des polices administratives](#) ;

**Vu** l'arrêté n°2025-00711 du 6 juin 2025 accordant délégation de signature préfectorale au sein de la direction des usagers et des polices administratives et des services qui lui sont rattachés ;

**Vu** l'avis favorable émis par la délégation permanente de la commission de sécurité et d'accessibilité de la préfecture de police du 8 juillet 2025 ;

**Considérant** qu'à des fins d'organisation, il convient de réduire le nombre de visites périodiques prévues en 2026 afin d'en garantir leur exécution, en vertu de l'article GE4§4 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié susvisé et de les programmer par anticipation ;

**Sur proposition** du directeur des usagers et des polices administratives ;

**A R R Ê T E**

**Article 1 :**

La liste des établissements recevant du public (ERP) dont la visite périodique initialement prévue en 2026 sera anticipée au cours de l'année 2025 est annexée au présent arrêté.

**Article 2 :**

Le Directeur des usagers et des polices administratives est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police, ainsi que sur le portail des publications administratives de la ville de Paris.

Pour le préfet de police,  
Par délégation,  
Signé  
L'adjoint au sous-directeur de la sécurité du public  
Marc PORTEOUS

Annexe à l'arrêté n° DUPA-2025-0998  
du 19 août 2025  
portant création d'une liste d'établissements recevant du public dont la visite périodique initialement  
prévue en 2026 sera anticipée en 2025

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HEMA	RUE RAMBUTEAU	1	M	4
ORATOIRE DU LOUVRE	RUE SAINT HONORE	1	V	3
COLLEGE JEAN BAPTISTE POQUELIN	RUE MOLIERE	1	R	3
ECOLE ELEMENTAIRE D'ARGENTEUIL	RUE D'ARGENTEUIL	1	R	4
EGLISE EVANGELIQUE DE PENTECOTE	RUE DU SENTIER	2	V	3
MONOPRIX	BOULEVARD SAINT DENIS	2	M	3
CENTRE DE FORMATION FORMERET	RUE DES JEUNEURS	2	R	3
THE FROG & UNDERGROUND	RUE MONTMARTRE	2	P	4
MAGASIN AUBERT	BOULEVARD POISSONNIERE	2	M	3
ECOLES CEBJO	RUE DU LOUVRE	2	R	4
INSTITUT SUEDOIS	RUE PAYENNE	3	Y	4
CENTRE DE DANSE DU MARAIS	RUE DU TEMPLE	4	R	4
ETAM EX : BOUTIQUE (M.G.C DIFFUSION)	RUE DE RIVOLI	4	M	3
NATURE & DECOUVERTES	RUE SAINTE CROIX DE LA BRETONNERIE	4	M	4
HOTEL DE JOBO	8 RUE DE SEVIGNE	4	O	5
HOTEL EMILE	2 RUE MALHER	4	O	5
CRECHE	RUE VALETTE	5	R	4

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
MAISON DES JEUNES DE SAINT MEDARD ET AVENIR	RUE DU GRIL	5	R	3
LA MAISON DES OCEANS	RUE SAINT JACQUES	5	R	3
ECOLE SUPERIEURE ESIEA	RUE VESALE	5	R	3
BATIMENT ATELIER GYMNASSE	RUE SAINT JACQUES	5	R	4
CINEMA L'EPEE DE BOIS	RUE MOUFFETARD	5	L	4
SEMINAIRE ISRAELITE DE FRANCE	RUE VAUQUELIN	5	V	4
HALTE GARDERIE	RUE GEORGES DESPLAS	5	R	4
CRECHE MUNICIPALE LACEPEDE	RUE LACEPEDE	5	R	4
MAGASIN CARREFOUR CITY	RUE MONGE	5	M	4
INSTITUT CURIE	RUE LHOMOND	5	R	3
INSTITUT DE GEOGRAPHIE - UNIVERSITE PARIS I	RUE SAINT JACQUES	5	R	2
CRECHE	RUE POLIVEAU	5	R	4
LYCÉE SAINT NICOLAS	RUE DE VAUGIRARD	6	R	3
GALERIE DE NESLE	RUE DE NESLE	6	L	4
RESTAURANT PUB SAINT GERMAIN	RUE DE L'ANCIENNE COMEDIE	6	N	3
ASSOCIATION LOCALE POUR LE CULTURE DES TÉMOINS	RUE DES GRANDS AUGUSTINS	6	L	4
HOTEL LE SENAT	10 RUE DE VAUGIRARD	6	O	5
HOTEL DE SEINE	52 RUE DE SEINE	6	O	5
HOTEL PAS DE CALAIS	RUE DES SAINTS PERES	6	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HOTEL DES SAINTS PERES	RUE DES SAINTS PERES	6	O	5
HOTEL SEVRES SAINT GERMAIN	22 RUE SAINT PLACIDE	6	O	5
HOTEL LE PLACIDE	6 RUE SAINT PLACIDE	6	O	5
SCIENCES PO (ECOLE DOCTORALE)	BOULEVARD SAINT GERMAIN	7	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE VANEAU	7	R	4
ECOLE MATERNELLE + ELEMENTAIRE	RUE LAS CASES	7	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE SAINT DOMINIQUE	7	R	4
HOTEL MALAR	29 RUE MALAR	7	O	5
HOTEL DE FRANCE	102 BOULEVARD DE LA TOUR MAUBOURG	7	O	5
HOTEL LE CERCLE EX EBER	117 AVENUE DE LA BOURDONNAIS	7	O	5
HOTEL DU CADRAN BATIMENT 2	16 RUE VALADON	7	O	5
HOTEL LE TOURVILLE	16 AVENUE DE TOURVILLE	7	O	5
CRECHE COLLECTIVE	RUE MALEVILLE	8	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE ROQUEPINE	8	R	4
CRECHE BABILOU LES PETITS TRAINS	RUE D'AMSTERDAM	8	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE DE MOSCOU	8	R	4
GRAND OPTICAL	AVENUE DES CHAMPS ELYSEES	8	M	3
ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	RUE PAUL BAUDRY	8	R	4

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
CRÈCHE COLLECTIVE	RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE	8	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE DE SURENE	8	R	4
EGLISE ST ANDRE DE L'EUROPE	RUE SAINT PETERSBOURG	8	V	3
ETUDE TAJAN	RUE DES MATHURINS	8	M	3
BOUTIQUE KITH PARIS	RUE PIERRE CHARRON	8	M	3
ASSOCIATION COSEM	RUE DE ROME	8	R	4
EGLISE DE LA MADELEINE	PLACE DE LA MADELEINE	8	V	1
HOTEL DU MINISTERE	31-33 RUE DE SURENE	8	O	5
HOTEL ALISON	21 RUE DE SURENE	8	O	5
HOTEL ELYSEES OPERA	17 RUE DE TURIN	8	O	5
HOTEL LE MALOWN	12 RUE GREFFULHE	8	O	5
HOTEL LE VIGNON	23 RUE VIGNON	8	O	5
FRANPRIX	RUE GEOFFROY MARIE	9	M	4
MC DONALD'S	RUE LA FAYETTE	9	N	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE BALLU	9	R	4
MAGASIN ZARA	RUE HALEVY	9	M	3
ECOLE MATERNELLE ET CUISINE SCOLAIRE CENTRALE	RUE DE ROCHECHOUART	9	R	4
GYMNASE PAUL GAUGUIN	RUE MILTON	9	X	4
HOTEL TRINITE HAUSSMANN	41 RUE JEAN BAPTISTE PIGALLE	9	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HOTEL MOGADOR	51 RUE DE LA VICTOIRE	9	O	5
HOTEL ADELE & JULES - BAT ADELE	2 CITE ROUGEMONT	9	O	5
HOTEL ADELE & JULES - BAT JULES	4 B CITE ROUGEMONT	9	O	5
HOTEL OPERA JADE (EX HOTEL 10 OPERA)	10 RUE DU HELDER	9	O	5
HOTEL LEMAN OPERA	20 RUE DE TREVISE	9	O	5
HOTEL VILLA LAFAYETTE PARIS IX	46 RUE DE TREVISE	9	O	5
PS DE LA GARE DE L'EST P2 PARC DE STATIONNEMENT ET CONCESSION COMMERCIALE 03	PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918	10	PS	Sans catégorie
MOSQUEE ALI (MOSQUEE AU RDC ET SOUS-SOL)	RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS	10	V	3
ECOLE MATERNELLE DU RDC AU 3EME ETAGE	RUE PIERRE BULLET	10	R	4
MEDIATHEQUE FRANCOISE SAGAN	RUE LEON SCHWARTZENBERG	10	S	3
CRECHE DE L'HOPITAL SAINT LOUIS	AVENUE CLAUDE VELLEFAUX	10	R	4
BEST WESTERN HOTEL AULIVIA OPERA	4 RUE DES PETITES ECURIES	10	O	5
GRAND HOTEL DE L'EUROPE	74 BOULEVARD DE STRASBOURG	10	O	5
HOTEL MERCURE GARE DU NORD LAFAYETTE	175 RUE LA FAYETTE	10	O	5
HOTEL DE MILAN	17 RUE DE SAINT QUENTIN	10	O	5
HOTEL HIPOTEL PARIS BELLEVILLE GARE DE L'EST	21 RUE VICQ D AZIR	10	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HOTEL SAVOY	9 RUE JARRY	10	O	5
HOTEL COSMOTEL	17 BOULEVARD DE STRASBOURG	10	O	5
HOTEL MAZARIN	3 COUR DES PETITES ECURIES	10	O	5
CRECHE SAINT-SABIN	RUE SAINT SABIN	11	R	4
CRECHE	RUE SAINT MAUR	11	R	4
CRECHE EMILE CHAUSSE ST BERNARD	RUE SAINT BERNARD	11	R	4
ECOLE SAINT JOSEPH	RUE SAINT MAUR	11	R	4
COLLEGE CHARLES PEGUY (ANNEXE)	RUE SAINT MAUR	11	R	4
HOTEL AU ROYAL MAD	68 RUE SEDAINE	11	O	5
HOTEL LE GRILLON SEDAINE	60 RUE SEDAINE	11	O	5
BLC DESIGN HOTEL	4 RUE RICHARD LENOIR	11	O	5
ECOLE PRIMAIRE MIXTE	RUE DE CHARENTON	12	R	4
ECOLE MATERNELLE	AVENUE DAUMESNIL	12	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE MARSOULAN	12	R	3
CENTRE SPORTIF LEON MOTTOT	CITE MOYNET	12	X	4
ESGI -ENS SUP DE GENIE INFORMATIQUE	RUE DU FAUBOURG SAINT ANTOINE	12	R	3
CRECHE	BOULEVARD SOULT	12	R	4
JD SPORTS (EX GAP MAGASIN)	RUE DU FAUBOURG SAINT ANTOINE	12	M	3

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
THEATRE DE MARIONNETTES PAVILLON N 10	ROUTE DE LA PYRAMIDE	12	L	4
THEATRE ASTRAL POUR ENFANTS	ROUTE DE LA PYRAMIDE	12	L	4
THEATRE DE MARIONNETTES DE PARIS	PLATEAU DE SAINT MANDE - OREE DU BOIS DE VINCENNES	12	L	4
ECOLE PRIVEE SAINT ELOI	RUE DE REUILLY	12	R	4
LA MAISON DES ENSEMBLES	RUE D'ALIGRE	12	L	3
CRECHE	RUE DE POMMARD	12	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE DE POMMARD	12	R	4
HOTEL RIESNER (EX HOTEL ALEXANDRIE)	19 RUE D'AUSTERLITZ	12	O	5
PS BIBLIOTHEQUE FRANCOIS MITTERRAND EX TRES GRANDE BIBLIOTHEQUE	RUE EMILE DURKHEIM	13	PS	Sans catégorie
CENTRE PAROISSIAL DES 2 MOULINS	RUE DU CHATEAU DES RENTIERS	13	V	3
PS CHEVALERET + PREFOURRIERE	RUE DU CHEVALERET	13	PS	Sans catégorie
CRECHE COLLECTIVE ET MUNICIPALE	RUE DU JAVELOT	13	R	4
CRECHE LA MAISON BLEUE	RUE MARTIN BERNARD	13	R	4
THEATRE 13 SEINE	RUE DU CHEVALERET	13	L	4
THÉÂTRE 13 JARDIN VISITÉ SÉPARÉMENT	boulevard Auguste Blanqui	13	L	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE PASCAL	13	R	4
PS BORDS DE SEINE-FREYSSINET EX VINCENT AURIO	RUE ABEL GANCE	13	PS	Sans catégorie

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
IMMEUBLE LE FRANCE	AVENUE DE FRANCE	13	L	4
CRÈCHE CHODERLOS	RUE CHODERLOS DE LACLOS	13	R	4
ECOLE MATERNELLE MAIRIE PARIS	RUE DE PATAY	13	R	4
ASSOCIATION LE DROIT HUMAIN INTERNATIONAL	RUE JULES BRETON	13	V	4
GREEN HOTELS PARIS 13	90 RUE DE PATAY	13	O	5
ALADIN	14 RUE DES CORDELIERES	13	O	5
HOTEL DU GLOBE	AVENUE D'ITALIE	13	O	5
ECOLE PRIVEE AUJOURDHUI	BOULEVARD EDGAR QUINET	14	R	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE HIPPOLYTE MAINDRON	14	R	4
ECOLE PRIMAIRE SÉVIGNÉ- ARAGO	BOULEVARD ARAGO	14	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE JEAN ZAY	14	R	4
MAGASIN FRANPRIX	RUE BREZIN	14	M	4
ECOLE SAINTE ELISABETH DE PLAISANCE	RUE CROCE SPINELLI	14	R	4
GYMNASE CANGE	RUE DU CANGE	14	X	4
ETABLISS. REGIONAL D'ENSEIGNT. ADAPTE (LYCEE CROCE SPINELLI)	RUE CROCE SPINELLI	14	R	4
CRÈCHE COLLECTIVE	RUE JULES GUESDE	14	R	4
HOTEL LE NUMIDE	45 RUE DU PERE CORENTIN	14	O	5
HOTEL DU MIDI	4 AVENUE RENE COTY	14	O	5
LE 55 MONTPARNASSE HOTEL	55 RUE DE PLAISANCE	14	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HOTEL ARIANE MONTPARNASSE	35 RUE DE LA SABLIERE	14	O	5
HOTEL LE ROYAL	212 BOULEVARD RASPAIL	14	O	5
HOTEL CHATILLON MONTPARNASSE	11 SQUARE DE CHATILLON	14	O	5
HOTEL CABANE (EX LE 9 HOTEL MONTPARNASSE)	76 RUE RAYMOND LOSSERAND	14	O	5
HOTEL OASIS MONTPARNASSE	81 RUE RAYMOND LOSSERAND	14	O	5
ECOLE MATERNELLE	RUE LACORDAIRE	15	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE LACORDAIRE	15	R	3
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	RUE FALGUIERE	15	V	2
CRECHE	RUE DE LA CONVENTION	15	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE CEPRE	15	R	4
MAGASIN MONOPRIX	RUE DU COMMERCE	15	M	2
CRECHE FIRMIN MARBEAU	RUE DU GENERAL BEURET	15	R	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE CLEMENT MYIONNET	15	R	4
MAGASIN MONOPRIX	RUE LECOURBE	15	M	3
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	RUE MADEMOISELLE	15	R	3
ECOLE POLYVALENTE	RUE DE LA CONVENTION	15	R	3
CRECHE	RUE DES MORILLONS	15	R	4
HOTEL RESIDENCE QUINTINIE SQUARE	5 RUE LA QUINTINIE	15	O	5
HOTEL 31	31 RUE DU COMMERCE	15	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
SALLE DE CULTE A.L.C.T.J.B.B	RUE GUDIN	16	V	4
MAGASIN SUPER U" EX ÉPICERIE FINE "LE MARCHÉ PARISIEN""	RUE DUFRENOY	16	M	4
GYMNASE JEAN BOUIN	AVENUE DU GENERAL SARRAIL	16	X	3
CRECHE COLLECTIVE	RUE ERLANGER	16	R	4
FÉDÉRATION FRANCAISE DU BÂTIMENT	RUE LA PEROUSE	16	L	3
EXTERNAT SAINT HONORE D'EYLAU	AVENUE RAYMOND POINCARÉ	16	R	2
FRANPRIX	RUE DE LA TOUR	16	M	3
ASSOCIATION NICOLAÏTE DE CHAILLOT+ EHPAD BHF	RUE DU BOUQUET DE LONG-CHAMP	16	X	4
EGLISE SAINT ETIENNE	RUE GEORGES BIZET	16	V	3
CRECHE COLLECTIVE LAURISTON	RUE LAURISTON	16	R	4
INTERNATIONAL SCHOOL OF PARIS	RUE DU RANELAGH	16	R	4
LA MAISON BLEUE	RUE CLAUDE LORRAIN	16	R	4
GROUPE SCOLAIRE + GYMNASSE GUSTAVE ZEDE	RUE DES BAUCHES	16	R	3
PS PORTE DE SAINT CLOUD	AVENUE DE LA PORTE DE SAINT CLOUD	16	PS	Sans catégorie
CRECHE MOZART	RUE SERGE PROKOFIEV	16	R	4
RESIDENCE BOISSIERE	RUE BOISSIERE	16	O	5
HOTEL LE MERIDIEN	81 BOULEVARD GOUVION SAINT CYR	17	O	1

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
ECOLE MATERNELLE CHRISTINE DE PISAN	RUE CHRISTINE DE PISAN	17	R	4
ECOLE DES TECHNICIENS SUPERIEURS	RUE AMPERE	17	R	4
ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE	RUE MARGUERITE	17	R	3
ECOLE ELEMENTAIRE MIXTE	RUE LEMERCIER	17	R	4
ESPE EX IUFM	RUE BOURSAULT	17	R	4
CRECHE	6-8 PLACE DES MAGSINS DE L'OPERA-COMIQUE	17	R	4
HALTE GARDERIE ET MAISON DE L'ENFANCE	RUE DE LA JONQUIERE	17	R	4
CRECHE DE 66 BERCEAUX	RUE PIERRE REBIERE	17	R	4
LE CLUB DE L'ETOILE	RUE TROYON	17	L	4
BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE EDMOND ROSTAND	RUE NICOLAS CHUQUET	17	S	4
MAGASIN FRANPRIX	RUE NICOLAS CHUQUET	17	M	4
MAGASIN CELIO	AVENUE DES TERNES	17	M	3
MC DONALD'S	BOULEVARD PEREIRE	17	N	4
HOTEL WESTSIDE ARC DE TRIOMPHE	RUE PIERRE DEMOURS	17	O	5
HOTEL REGENT S GARDEN	RUE PIERRE DEMOURS	17	O	5
HOTEL ETOILE SAINT FERDINAND	36 RUE SAINT FERDINAND	17	O	5
HOTEL FERTEL MAILLOT	269 BOULEVARD PEREIRE	17	O	5
HOTEL LA VILLA DES TERNES	AVENUE DES TERNES	17	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
HOTEL MERCURE PARIS ARC DE TRIOMPHE ETOILE	27 AVENUE DES TERNES	17	O	5
ECOLE PRIVEE SAINT BERNARD DE LA CHAPELLE	RUE SAINT BRUNO	18	R	4
CRECHE POLONCEAU	RUE RICHOMME	18	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE TCHAIKOVSKI	18	R	4
BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE DE ROMILLY	AVENUE DE LA PORTE DE MONTMARTRE	18	S	3
CRECHE	RUE MARCADET	18	R	4
CRECHE	RUE MARCADET	18	R	4
CRECHE HERMEL DE LA VILLE DE PARIS	RUE HERMEL	18	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE VAUVENARGUES	18	R	4
CENTRE REMISE EN FORME FITNESS MONTANA CLUB	rue capron	18	X	4
BASILIQUE SAINTE JEANNE D'ARC	RUE DE LA CHAPELLE	18	V	2
ECOLE MATERNELLE	RUE JOSEPH DE MAISTRE	18	R	4
CENTRE D'ANIMATION	BOULEVARD DE LA CHAPELLE	18	L	4
ECOLE MATERNELLE POLYVALENTE	RUE DU SIMPLON	18	R	4
GIFI	RUE DU POTEAU	18	M	3
SUPERMARCHÉ COOPERATIF LA LOUVE	RUE DES POISSONNIERS	18	M	3
HOTEL MAISON BARBES EX BERVIC	4 RUE BERVIC	18	O	5
HOTEL AMARYS résidence SIMART	RUE SIMART	18	O	5

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
CRECHE	RUE ARMAND CARREL	19	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE DE BELLEVILLE	19	R	4
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ISOLÉ	RUE BOURET	19	R	3
CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE	BOULEVARD MACDONALD	19	R	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE DAVID D'ANGERS	19	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE DE CAMBRAI	19	R	4
COLLEGE GEORGES MELIES	RUE DE TANGER	19	R	3
CRECHE	RUE DE CRIMEE	19	R	4
CRECHE COLLECTIVE	RUE GASTON REBUFFAT	19	R	4
LYCEE PRIVE DES PETITS CHAMPS	RUE DU PLATEAU	19	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE RAMPAL	19	R	4
ECOLE MATERNELLE	RUE JOMARD	19	R	4
ECOLE MATERNELLE	PASSAGE DE THIONVILLE	19	R	4
PLAISIR D'ENFANCE (CRECHE-ECOLE MATERNELLE-ECOLE ELEMENTAIRE)	RUE DU PRE SAINT GERVAIS	19	R	4
ECOLE POLYVALENTE	RUE EMILE BOLLAERT	19	R	4
HOTEL DES AMANDIERS	RUE BOURET	19	O	5
REIMS HOTEL PARIS	32 RUE D'AUBERVILLIERS	19	O	5
CRECHE	RUE DE MENILMONTANT	20	R	4
CRECHE	RUE DES ORTEAUX	20	R	4

Enseigne	Type et nom de voie	Arrondissement	Type principal d'ERP	Catégorie
CRECHE ST FARGEAU	RUE DU TELEGRAPHE	20	R	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE DE BELLEVILLE	20	R	4
MAGASIN AUCHAN EX SIMPLY MARKET	RUE D AVRON	20	M	3
HALTE GARDERIE	RUE DU RETRAIT	20	R	4
JARDIN D'ENFANTS	RUE HELENE JAKUBOWICZ	20	R	4
SYNAGOGUE REBBI HAI TAIEB LO MET	RUE JULIEN LACROIX	20	V	3
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE RAMPONEAU	20	R	4
ALDI (EX MAGASIN LEADER PRICE)	BOULEVARD DE CHARONNE	20	M	3
PAROISSE NOTRE DAME DES OTAGES	RUE DU BORREGO	20	L	4
ECOLE ELEMENTAIRE	RUE LEVERT	20	R	3
MARCHE U EXPRESS	RUE ORFILA	20	M	3
SUPERMARCHÉ AUCHAN EX SIMPLY MARKET	RUE DE LAGNY	20	M	3
ECOLE MATERNELLE	RUE VITRUVÉ	20	R	4
CENTRE SPORTIF	RUE PAUL MEURICE	20	X	3
HOTEL SCARLETT	1 RUE JOUYE ROUVE	20	O	5